



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE AU COURS DU MOIS DE MARS 2025

Une personne tuée en commune Giheta, province Gitega

En date du 5 février 2025, vers 12 heures, Pamiteho Bunyakamwe, âgé de 54 ans, est décédé à son domicile situé sur la sous-colline Kigarama, colline Kibimba, zone Kabanga, commune de Giheta. Selon les informations recueillies, il aurait été tué par sa femme, Fabiola Nduwimana, et ses enfants, Joveri Nkunuzimana, 18 ans, et Fabrice Nzigamiye, 13 ans, à la suite d'une dispute concernant l'achat de semences de haricots. L'OPJ Jean de Dieu Ntakirutimana a effectué le constat. Les suspects présumés se sont enfuis. Charles Ndimurigwo, 27 ans, et Gaëlle Akimana, 20 ans, ont été arrêtés et placés en garde à vue pour complicité, car ils se trouvaient sur les lieux au moment des faits sans porter secours à la victime. L'autorité administrative locale a présenté ses condoléances à la famille et à la population, et a donné son autorisation pour l'enterrement.

Une personne tuée dans la commune de Bukinanyana, province de Cibitoke

Le 21 mars 2025, un conflit familial tragique a surgi sur la colline de Nyarubugu, province de Cibitoke, durant la cérémonie de deuil du chef de famille. Léopold Nsaguye, affilié au parti CNDD-FDD, a mortellement blessé son jeune frère, Serges Minani, âgé d'une trentaine d'années, entraînant une forte indignation et des demandes de justice parmi la population.

La soirée de commémoration du défunt a rapidement tourné au drame aux environs de 20 heures, dans la zone de Ndora, commune de Bukinanyana. Léopold Nsaguye, l'aîné, a porté un coup de couteau mortel au cœur de son frère cadet, Serges Minani, suite à un désaccord sur la possession d'une cruche de bière locale. La victime a succombé immédiatement. Des témoins rapportent que Serges Minani souhaitait garder le reste de la bière pour plus tard, ce qui a provoqué la colère de son frère aîné. Le geste tragique de Léopold n'a pas étonné certains habitants, qui le décrivent comme quelqu'un de violent.

Christian Nkurikiye, l'administrateur de la commune de Bukinanyana, a confirmé le décès de la victime et a indiqué que des enquêtes sont en cours, avec l'agresseur en détention. La communauté

locale, profondément affligée, réclame des sanctions sévères à l'encontre du meurtrier, craignant qu'il n'échappe à la justice. En attendant les conclusions de l'enquête, les autorités locales demandent à la population de rester calme et patiente.

Une personne tuée en commune Marangara, province Ngozi

En date du 19 mars 2025, sur la colline Masama, zone Giheta, commune Marangara, province de Ngozi, Claudine Iradukunda, âgée de 5 ans, fille d'Antoine Cishahayo et de Florence Minani, a été tuée à coups de machette par Denis Nsanzamahoro, voisin de la famille de la victime. Selon des témoins oculaires, le présumé auteur de ce crime, Nsanzamahoro partageait un verre avec le père de la fille, Antoine Cishahayo, avant de se disputer au sujet d'une somme de 500F. Après leur séparation, Nsanzamahoro est allé récupérer une machette à son domicile et est allé chez son voisin pour infliger des coups de machettes à la victime. Selon les mêmes témoins, La police est intervenue en tirant en l'air alors que la population armée de gourdin et des lances voulait se faire justice. Le présumé auteur du crime a été détenu en premier lieu à la zone Cindonyi puis transféré au cachot du commissariat communal de la police à Marangara en attendant la suite du dossier.

Une femme tuée en commune et province Ngozi

En date du 20 mars 2025, sur la colline Busoro, commune et province de Ngozi, Audeline Bucumi, âgée de 28 ans a été tuée par Roger Nzeyimana, ancien époux de la victime, accompagné par des gens non identifiés. Les témoins de la localité disent que ses bourreaux l'ont attaquée au moment où elle rentrait à son domicile. La victime vivait chez ses parents depuis plus de deux mois qu'elle avait divorcé. Roger Nzeyimana avait passé la soirée en prenant des boissons très alcoolisées. Le présumé auteur du meurtre a été arrêté par la police judiciaire de Ngozi pour des raisons d'enquête.

Une femme tuée en commune et province Cankuzo

En date du 29 mars 2025, vers 18 heures, au quartier Ndava IV, en commune et province Cankuzo, Anatolie Ndimurukundo, âgée de 38 ans a été tuée à l'aide d'un coup de machette par Léonard du même quartier. La victime est accusée qu'elle était en train de lui voler du maïs. Selon des sources sur place, Anatolie Ndimurukundo est morte sur le champ et son corps a été conduit à la morgue de l'Hôpital de Cankuzo. L'auteur de ce crime a pris la fuite après avoir commis ce crime. La victime portait au dos un nourrisson de 3 mois et était mère de 5 enfants.

Une personne tuée en commune et province Bubanza

Une information reçue par la Ligue Iteka le 24 mars 2025 révèle qu'en date du 23 mars 2025, sur la colline Muyange, dans la commune et province de Bubanza, Boniface Sibomana, un boucher de 32 ans appartenant au parti CNDD-FDD, a été accusé d'avoir tué par coup de couteau son frère cadet, Schadrack Ndayizeye, âgé de 25 ans, suite à un conflit concernant une dette de 2 000 Fbu. Trois jours après l'incident, l'individu recherché reste introuvable, ce qui provoque inquiétude et colère parmi les résidents, qui suspectent une protection de la part des autorités locales.

D'après un témoin oculaire, la veille de l'incident, une première altercation s'était produite entre les deux frères à propos de cette somme d'argent. Le dimanche matin, lorsque Schadrack a retrouvé Boniface chez lui, la tension a augmenté. Une violente dispute a éclaté, au cours de laquelle

Boniface aurait utilisé un couteau pour poignarder son frère au niveau de la poitrine. Les voisins, alertés par des cris, ont assisté sans pouvoir intervenir à la scène. Malgré leurs tentatives de lui porter secours, Schadrack Ndayizeye n'a pas survécu à ses blessures sur place.

Après le meurtre, Boniface Sibomana s'est rapidement évadé et reste en cavale. La police a lancé une enquête et a mis un voisin en détention pour l'interroger en tant que témoin. Néanmoins, la population locale critique l'inaction des autorités pour appréhender le suspect. Certains résidents accusent explicitement des responsables locaux de couvrir Boniface en raison de son statut d'influent membre des Imbonerakure. "Il aurait dû être arrêté immédiatement, mais personne ne semble le rechercher activement," témoigne un habitant souhaitant garder l'anonymat.

Ce meurtre a instauré une atmosphère de peur et de frustration au sein de la communauté de Muyange. De nombreuses voix s'élèvent pour exiger justice, indépendamment de l'influence du suspect. Les autorités administratives et policières affirment que l'enquête est en cours et que toutes les mesures sont prises pour retrouver Boniface Sibomana. Toutefois, le silence entourant cette affaire soulève des doutes quant à l'impartialité de la justice locale. "Nous voulons que la loi soit appliquée à tous, sans exception," affirme un voisin. L'affaire continue de susciter de vives réactions à Bubanza, exerçant une pression croissante sur les autorités pour qu'elles procèdent rapidement à l'arrestation du suspect et éclairent ce drame qui a perturbé la tranquillité de la population.